

La Lettre

du Syndicat Français de la Critique de Cinéma

MAI 2003 • N° 22



Editorial de Claire Clouzot

La SIC 2003, une mise à nu du cinéma mondial

Parmi les quelques quatre cents films de premier et second métrage présentés en sélection pour la SIC 2003, paradoxalement, le plus « touristique » et anodin fut le film en provenance d'Irak. Une famille traditionnelle, des paysages à faire rêver, des gestes quotidiens de paix, des chèvres, des oiseaux... Bien sûr, l'exotisme et le docufiction de vacances ne sont pas rares, mais, de ce pays-là, nous attendions autre chose.

Notre « Parrain » de cette année, Marin Karmitz, nous remet sur le droit chemin. Non seulement nous présentons son long métrage de la SIC 1970, **Camarades**, mais nous avons trouvé un film-frère, **Condor**, un documentaire sur l'« Opération Condor » menée par la CIA contre les « terroristes » du Chili, du Paraguay, de l'Uruguay, film de Ricardo Vasquez dont c'est le premier long métrage. Vasquez a fui l'Argentine et réalisé **Condor** sous le parapluie d'un producteur de France comme le Roumain Karmitz a accompli son œuvre de cinéaste, puis de producteur et de distributeur, sur le sol français.

Nous avons été de surprises en surprises, bonnes pour la plupart, le Comité de Sélection (Arno Gaillard, Sylvain Garel, Jean Rabinovici, Gregory Valens) et moi : une recrudescence des cinémas allemands et autrichiens (dans la fiction comme dans le document), une abondance de sujets et de formes nouvelles chez les Scandinaves, le réveil d'une cinématographie étasunienne indépendante, la vivacité et la vitalité des films cubains et sud-américains à une heure où droits de l'homme et économie sont piétinés.

Parmi tout ce corpus, nous avons choisi ce qui reflétait l'esprit de base de la SIC : contrastes, diversité. Vers le Nord, la précision mathématique d'un adultère aussi excitant qu'abscons, **Reconstruction** de Cristoffer Boe dont on avait déjà montré deux courts métrages. Vers le Sud, le bouillonnement de La Havane, son désordre amoureux (**Entre Cyclones**) d'Enrique Colina. D'un côté la rigueur protestante, de l'autre le système D.

Le formidable premier long métrage de Siegrid Allnoy (France) (dont nous suivions également les courts), **Elle est des nôtres**, portrait d'une intérimaire dont le doute existentiel tourne à la violence, rejoint **Reconstruction** (Danemark) par la rigueur de sa mise en scène et la mise en valeur de ses interprètes inconnus.

En revanche, le temps de Luc Picard, lui, est venu. Le protagoniste de **20 H 17, Rue Darling** interprétait le gigolo mari

Sommaire

● **PRIX DE LA CRITIQUE 2002**
Tous en scène, p. 3



● **LES RENDEZ-VOUS**
Edouard Molinaro, p. 5
Michel Deville, p. 6

● **REVENDEICATIONS**
Le manifeste des journalistes,
p. 7
Censure et démocratie, p. 9

● **REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES**
par Claude Gautéur, p. 9

● **DISPARITIONS**
p. 11

● **INTERNATIONAL**
Les écrans du croissant fertile
La Fipresci à Bangkok, p. 11

● **CONSEIL SYNDICAL,**
p. 12
Licenciement : une procédure complexe, p. 14
Une histoire vraie, p. 15

● **L'AFFAIRE BOUJUT**
ou La face cachée de Charlie
Hebdo, p. 16

**42^e Semaine
Internationale
de la Critique**
Cannes 2003

www.semainedelacritique.com

MEDIA LYCOS

de **La Femme qui boit** mais c'est dans notre cru 2003 qu'il étincelle, lui le numéro un de la scène et de l'écran au Canada. Un type moyen qui est dans tous les plans et qui, en dépit de sa voix souvent off finit par nous hanter.

L'émotion est au rendez-vous avec **Depuis qu'Otar est parti** (Julie Bertucelli, France-Belgique) et **Milwaukee, Minnesota** d'Allan Mindel). D'une part, trois générations de Géorgiennes, grand-mère, fille et petite-fille, de l'autre un orphelin resté un grand enfant qui tente d'entrer dans l'âge adulte. On n'oubliera pas de si tôt la figure cinématographique qu'ils composent : Eka, nonagénaire (Esther Gortintin), penchée sur son téléphone rouge dans l'attente des nouvelles de son fils exilé à Paris. Et ce benêt d'Albert (Troy Garity) avec son bonnet à oreillettes, décidé envers et contre tous à gagner un concours de pêche sous la glace.

Albert est aussi entêté qu'Ali (**Deux Anges**, Mamad Haghighat Iran), un joueur de ney à qui la loi interdit de jouer et que l'agricultrice d'**Off The Map**, (USA) l'inoubliable Joan Allen qui cultive son jardin dans la tenue d'Eve, comme se retrouve mis à nu, le plombier de **B and B et le Cormoran** du nouveau cinéaste italien Edoardo Gabbriellini.

L'Asie extrême-orientale, moins pourvoyeuse que l'année précédente, sera quand même présente à la Semaine avec la projection dans le cadre des « spéciales » du film révélation de l'année proposé par la Fipresci, **Oasis** du Sud-Coréen Lee Chang-Dong. Ses deux personnages principaux ne déparent en aucun cas la galerie de portraits issus de certains des films de notre sélection.

Oui, la SIC 2003 est bien une mise à nu du cinéma mondial.

Claire CLOUZOT
Déléguée Générale



Entre Ciclones, de Enrique Colona.



Reconstruction, de Christoffer Boe.



Elle est des nôtres, de Siegrid Alnoy.

Milwaukee-Minnesota, de Allan Mindel.



Depuis qu'Otar est parti, de Julie Bertucelli.



20 h 17, rue Darling, de Bernard Emond.

Deux anges, de Mamad Haghighat.



Sélection de la Semaine de la critique 2003

7 courts métrages + 7 longs métrages présentés dans l'ordre, en compétition.

Måste de Erik Rosenlund (Suède - 5')
Entre ciclones de Enrique Colina (Cuba - 115')

Belarra de Koldo Almandoz (Espagne - 10')

Elle est des nôtres de Siegrid Alnoy (France - 100')

Derrière les fagots de Ron Dyens (France - 10')

Milwaukee-Minnesota de Allan Mindel (USA - 95')

The Truth about Head de Dale Heslip (Canada - 12')

Reconstruction de Christoffer Boe (Danemark - 89')

Love is the law de Eivind Tolas (Norvège - 6')

20h17, rue Darling de Bernard Emond (Canada - 101')

Turangawaewae de Peter Burger (Nouvelle Zélande - 13')

Depuis qu'Otar est parti de Julie Bertucelli (France/Belgique - 100')

La Petite fille de Licia Eminent (France - 19'48)

Deux Fereshté (Deux anges) de Mamad Haghighat (Iran - 80')

Séances spéciales

Film d'ouverture :

Off the map de Campbel Scott (USA - 111')

Spéciale Fipresci

Oasis de Lee Chang-dong (Corée du Sud - 132')

Film du Parrain

Camarades de Marin Karmitz (France - 80')



Spéciale documentaire

Condor, les axes du mal de Rodrigo Vasquez (France - 90')

Film de clôture

B and B e il Cormorano de Edoardo Gabbriellini (Italie - 871)



Nicolas Philibert, Prix Méliès avec *Etre et Avoir*.

REMISE DES PRIX DE LA CRITIQUE 2002

Tous en scène

Depuis quelques années, la soirée de remise des prix du Syndicat semblait vouée au nomadisme. Espérons que cette fois-ci sera la bonne, car le théâtre du Rond Point, de l'avis quasi unanime des participants, s'est révélé idéal. Non seulement le lieu lui-même est prestigieux, mais il offre, enfin, de la place et du confort : place pour le cocktail comme pour le dîner, et surtout de l'aisance pour la cérémonie elle-même. Finies les estrades de fortune, cette fois-ci tout le monde était sur une vraie scène, dans le petit théâtre, le seul problème étant que cette salle s'est avérée trop juste

pour que tous les spectateurs puisse s'asseoir : il y a pire comme problème que de faire salle comble ! Etait-ce du à la fonctionnalité et à la convivialité du lieu ? La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance particulièrement décontractée, tous les intervenants, sur scène, faisant preuve d'un humour de bon aloi sous la conduite d'Yves Allion en maître de cérémonie (avec au passage un cabotinage effréné de notre Secrétaire général Jean-Christophe Berjon).

Apparemment, ce cadre et cette ambiance ont plu à l'ensemble des lauréats, distributeurs ou éditeurs visiblement ravis d'être là : que ce

PRIX DE LA CRITIQUE 2002

PRIX MÉLIÈS (Meilleur film français)
ETRE ET AVOIR, de Nicolas Philibert

PRIX LÉON MOUSSINAC (Meilleur film étranger)
PARLE AVEC ELLE, de Pedro Almodovar

PRIX DU MEILLEUR PREMIER FILM FRANÇAIS
SE SOUVENIR DES BELLES CHOSES, de Zabou Breitman

PRIX NOVAÏS-TEXEIRA (Meilleur court-métrage français)
NOSFERATU TANGO, de Zoltán Horváth

PRIX LITTÉRAIRES 2002

MEILLEUR LIVRE FRANÇAIS SUR LE CINÉMA
PRESTON STURGES, OU LE GÉNIE DE L'AMÉRIQUE de Marc Cerisuelo (PUF)

MEILLEUR LIVRE ÉTRANGER SUR LE CINÉMA
MARCEL CARNÉ, de Edward Baron Turc (Editions l'Harmattan)-Traduit par Noël Burch

MEILLEUR ALBUM SUR LE CINÉMA
PLAYTIME, par François Ede et Stéphane Goudet (Editions Cahier du Cinéma)



Macha Makeieff, directrice d'ouvrage du livre "Playtime".



Les deux Isabelle, Carré et Zabou B, se souvenant des belles choses...



Hélène Merrick, Philippe Rouyer, Jean-Claude Romer, Caroline Vié-Toussaint et Henri Gigoux.

soient les « littéraires » : François Ede, Stéphane Goudet, Marc Cerisuelo ou les équipes de films. Nicolas Philibert (**Etre et avoir**) était venu avec ses techniciens, Zabou Breitman qui entamait le parcours triomphal de **Se souvenir des belles choses** (primé depuis aux Lumières de Paris, aux Césars, aux Etoiles de la Presse) avec Jean-Claude Deret son coscénariste de père, Zoltan Horvath avec sa productrice pour le prix Novais-Teixeira. Un petit détail qui fait chaud au cœur : en dehors des remerciements d'usage, tous ont tenu à remercier la critique en général pour le soutien et le support que celle-ci a apporté à leur film, associés au travail des distributeur- et l'on sentait que ce n'était pas là une simple formule de politesse. Pedro Almodovar (dont, paradoxalement, le film a été mal reçu en Espagne) a tenu d'ailleurs le même discours dans le message qu'il nous a adressé. Une réponse parmi d'autres à la sempiternelle question « A quoi servent les critiques ? » - et une motivation supplémentaire pour organiser ce type de cérémonie.

Après la remise des prix, la soirée, cocktail et dîner, s'est poursuivie assez agréablement - seul un petit cafouillage d'horaire et d'installation (rien à voir avec l'année dernière) a différé le cocktail de quelques minutes, ce qui ne l'a pas empêché d'être très réussi, de même que le dîner. Lors de celui-ci, un aimable désordre a finalement conduit tout le monde à se mélanger de manière un peu plus informelle que prévue - et finalement pour le contentement de tous ; à preuve, la soirée se poursuivait encore lorsque je quittai moi-même les lieux.

Laurent AKNIN

Good to be the president !

On ne s'en doute jamais avant de passer « de l'autre côté de la barrière » : une jolie fête comme celle-là suppose quelques semaines de préparation acharnée. Sans aller jusqu'à dire « Du sang, de la sueur et des larmes »... puisque le sang n'a pas coulé. Ensuite, ce sont les bons souvenirs qui restent.

Un petit signe d'abord à Jean-Michel Ribes, l'ami retrouvé qui nous a ouvert les portes de son théâtre du Rond-Point, cadre décidément idéal pour une manifestation comme la nôtre (et pour le timing nous ferons mieux la prochaine fois !).

Ce fut la soirée des retrouvailles, de tant d'adhérents qu'on n'avait pas revus parfois depuis la soirée du Viaduc Café, un an déjà. Et à la faveur d'un Palmarès miraculeusement ajusté, de mon voisin de quartier Nicolas Philibert et de Zabou, désormais Breitman qui, en souvenir de notre compagnonnage tintinophile, me révéla avoir songé en tournant son film à l'amnésie du professeur Tournesol dans *Objectif Lune*.

Des rencontres aussi, celles de son père Jean-Claude Deret, inoubliable Messire Florent de *Thierry La Fronde*, et de la pétillante Isabelle Carré, cette famille-là formant une table assurément pas triste. Et un peu plus loin des Deschamps, Jérôme et Macha Makeieff, encore un peu triste que le dernier Festival de Cannes n'ait pas davantage fêté Tati, en compagnie de leur ami Michel Archimbaud, l'éditeur fou (de théâtre, entre autres). Aucun doute, nous étions récompensés de nos peines.

Gérard LENNE



Yves Allion, Edouard Molinaro et Jean Ollé-Laprune.

LE RENDEZ-VOUS AVEC MOLINARO

Docteur Edouard et Mister Doudou

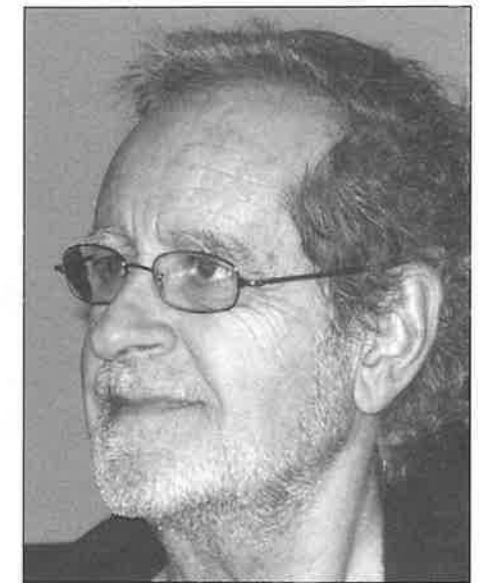
Après leur lancement avec Bertrand Tavernier, les nouveaux Rendez-vous du Syndicat avec les cinéastes ont joué une carte hardie en accueillant Edouard Molinaro. Hardie car bon nombre d'adhérents ont mal compris que nous consacrons une soirée à un cinéaste régulièrement rangé dans la catégorie « commercial », une sorte d'habile faiseur, comme on dit. Tel était précisément notre pari !

Et puis, est-on bien certain de la pertinence d'un tel ostracisme ? Bien sûr, Molinaro c'est d'abord *Oscar* et *La Cage aux folles*, ainsi que pas mal de travaux de commande, qu'il a su exécuter avec une parfaite honnêteté, en évitant toujours la tentation de la vulgarité. Mais on a donc trop oublié ses brillants débuts avec *Le Dos au mur* ou *La Mort de Belle*, de savoureuses parodies comme *Arsène Lupin contre Arsène Lupin*,

de belles adaptations littéraires comme *Mon oncle Benjamin* d'après Claude Tillier et *L'ironie du sort* d'après Paul Guimard (qui eut le mérite de traiter plus tôt que d'autres un thème très moderne). Ou encore *Les Aveux les plus doux*, film singulier et courageux sur les brutalités policières. Et faut-il rappeler que Molinaro s'est payé le luxe de faire mieux que Billy Wilder (*Buddy Buddy* est raté à côté de *L'Emmerdeur*, dont il est le remake).

Pour en arriver à ce succulent *Souper* qui fut servi (enfin... projeté !) ce soir du 25 février aux Sept Parnassiens. Molinaro - alias « Doudou » pour toute la profession - s'est soumis de la meilleure grâce au feu des questions d'Yves Allion et de Jean Ollé-Laprune, avant d'entamer un dialogue avec le public.

Discours lucide et modeste (il ne pêche que



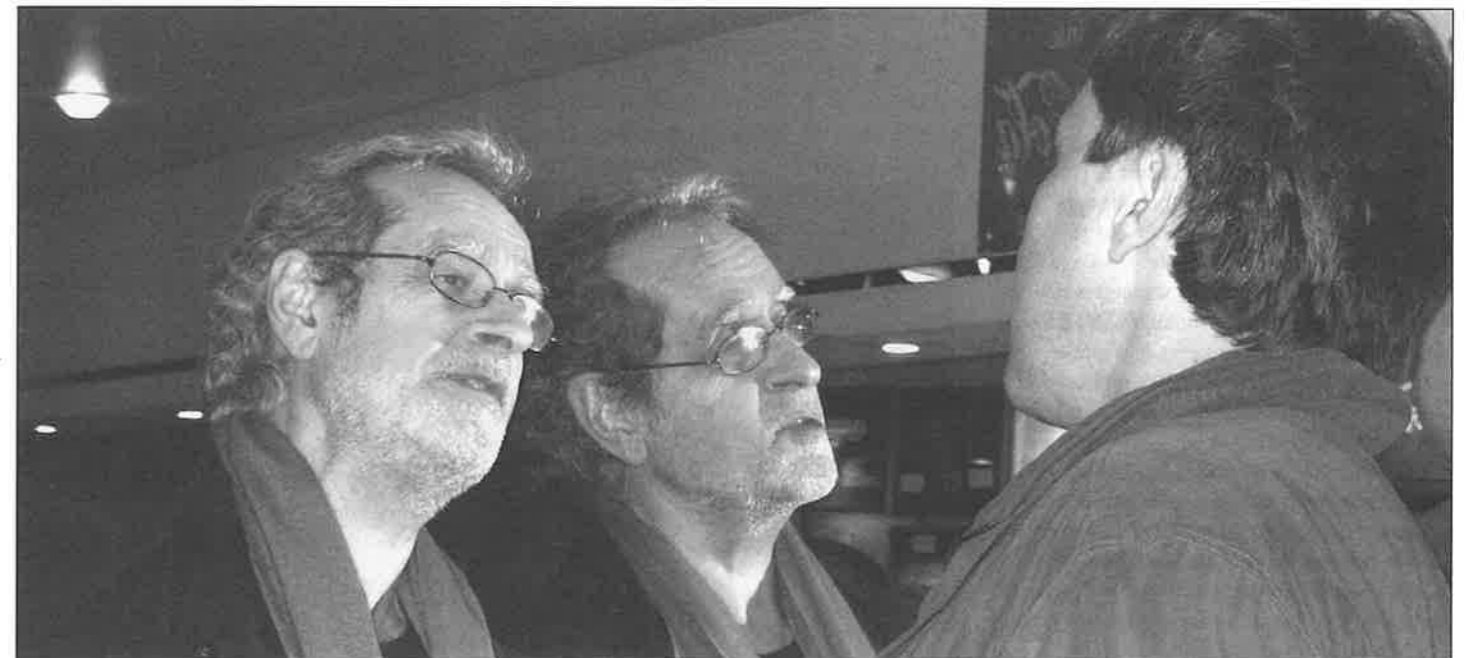
par excès d'autosévérité, par exemple à l'égard de *La Chasse à l'homme*, qui contient au moins une scène géniale avec Francis Blanche).

En invitant un cinéaste qui est avant tout un artisan, ne sommes-nous pas dans la ligne d'Henri Langlois, qui refusait de juger les films ? Sa carrière recouvrant une grande partie du cinéma français, son témoignage ne pouvait être que passionnant.

Certes, il nous a réjouis d'anecdotes savoureuses comme celle de Bardot, bien sûr, passant sur le tournage d'*Une ravissante idiote* (dont elle était coproductrice) et prenant congé sur le coup de 17 heures avec son fameux « *On arrête, Doudou, je m'sens toute fougousse* ».

Mais surtout il nous en a beaucoup appris sur cette industrie qu'il connaît comme sa poche - et qui ne devrait pas laisser indifférents les critiques que nous prétendons être.

Gérard LENNE





Gérard Lenne, Michel Deville et N.T. Binh

Michel Deville : Un soir de printemps à Paris

Personnage réservé et secret, Michel Deville figure, on le sait, parmi les metteurs en scène les plus délicats à interroger. Et sa sensibilité s'accroît encore davantage dès qu'il s'agit de dialoguer face à un public ! Faudra-t-il défaire cette réputation après la soirée du 25 mars passée en sa présence ainsi que celle de quelques dizaines de personnes, adhérents et curieux confondus, tant l'auteur de *Ce soir ou jamais* du *Mouton enragé* et du *Dossier 51* s'est révélé volubile ? Succédant à Bertrand Tavernier et Edouard Molinaro dans le cadre des "nouveaux rendez-vous avec la critique", Michel Deville est ce soir là le troisième réalisateur à affronter au cinéma « 7 Parnassiens » d'abord les questions de trois meneurs de jeux, puis après la projection d'un de ses films - *Eaux profondes* en l'espèce - celles des spectateurs.

Attention, n'allez pas croire pour autant que l'homme a désormais plongé dans l'extraversion. D'abord, comme par le passé Michel Deville continue par exemple à refuser de revoir ses propres films en général, *Eaux profondes* en particulier. De celui-ci, il ne voit que les premières images du générique, juste pour vérifier le bon niveau du son dans la salle*. Ensuite Michel Deville demeure toujours aussi réticent au principe de s'exprimer de façon générale sur ce qui est désormais une œuvre, riche de 30,5 films (le 0,5 pour sa première réalisation, *Une Balle dans le canon* coréalisée avec Charles Gérard !), une œuvre de surcroît en perpétuel devenir comme en témoigne la sortie d'*Un Monde presque paisible* au mois de janvier dernier. Bref, faute de se révéler peut être sur l'instant, l'homme brille de façon évidente sur la longueur une

fois ses appréhensions effacées : N. T. Binh, Pierre Murat et Jean Ollé-Laprune en charge de l'interroger successivement (et parfois simultanément) en première partie de la manifestation, ont pris soin de ménager cette progressivité et de progresser pas à pas dans l'œuvre. Michel Deville est donc entraîné dans un premier temps dans l'univers confortable sinon rassurant du souvenir, du factuel et de l'anecdote. Prétexant à évoquer Henri Decoin dont Deville fut l'assistant à pas moins d'une quinzaine de reprises dans les années 50, ses premiers essais à la lisière plus ou moins reconnue de la nouvelle vague, les succès, ceux de *Benjamin* de



N.T.Binh, Michel Deville, Pierre Murat et Jean Ollé-Laprune

L'Ours et la poupee et de *Péril en la demeure*, les origines de projets inattendus tels que *Le Voyage en douce* ou *La Petite bande*, en d'autres termes une rétrospective sommaire qui amène le propos jusqu'au dernier opus à ce jour, *Un Monde presque paisible*. Plus sensible se révèle le passage vers la description des objectifs et des ambitions de l'auteur Michel Deville. Il s'effectue par l'intermédiaire de ses collaborateurs et de la description de leur apport dans sa démarche, qu'il s'agisse de ses scénaristes, Nina C. et Rosalinde D. mais aussi Christopher Frank ou Gilles Perrault, ainsi que des acteurs, des compositeurs, des chefs opérateurs, bref l'univers Deville dans sa diversité mais aussi son caractère centripète tant les contributions évoquées - pourtant émanant de personnalités fortes - se révèlent soumises à la volonté d'un seul. C'est du moins ce qu'il en ressort derrière des phrases prononcées avec une douceur contrastant avec la détermination du propos.

La troisième étape dans l'évolution des échanges est bien sûr la plus complexe et demeure, comme il se doit, sans réponse : Comment la conjonction de ces éléments, de l'expérience, de l'ambition au sens large et des collaborations diverses, permet elle d'aboutir et de transcrire sur l'écran l'envie et le propos de son auteur avec l'efficacité requise ? Bien sûr, les réponses face à une telle problématique ne sont que toute théorie. Mais le mérite de telles rencontres se retrouve face aux fenêtres que l'on entrouvre, aux inflexions que l'on peut percevoir dans une réponse de l'intéressé et qui indique qu'il s'agit là d'un point important du processus. Ce soir là, Michel Deville, dont on n'insistera pas une nouvelle fois sur l'importance qu'il réserve à la forme toute particulière de ses films, sensuelle, de toute évidence difficilement descriptible, en revient à la musique de façon permanente. Il en écoute continuellement, précise-t-il, en travaillant par exemple, et certains morceaux lui inspirent des images et même des films. A l'instar de ses pairs et dans un esprit détendu, Deville bien sûr se refuse pudiquement à confirmer face à un public la gravité et la cohérence de son œuvre, « *le cinéma est un jeu* » répète-t-il à de nombreuses reprises, mais il précise : « un jeu d'autant plus amusant qu'il est compliqué ». La nuance nie de facto la légèreté de ses films... Elle prolonge la description de la rigueur du metteur en scène, qu'il

s'agisse des hésitations sur une comédienne, du choix d'un décor ou d'une amorce dans un plan, tout un travail extrêmement concret qui entoure la création et dont l'évocation semble ce soir là aisée à son auteur.

La preuve, la deuxième partie de soirée, dans un esprit plus "ciné club" à l'occasion de laquelle Michel Deville répond au public : Celui-ci ne s'y trompe pas. Axées autour d'*Eaux profondes*, les questions portent en fait plus sur le comment que directement sur le pourquoi, sur une nuance de bleu au détour d'un plan ou sur une attitude de Jean Louis Trintignant à l'encoignure d'une porte, à tel point d'ailleurs qu'étonné, Michel Deville décide de répondre de lui-même à une question qu'on ne lui avait pas posée sur les réactions de Patricia Highsmith sur le film... Ceci peut servir de conclusion : Ce soir là le metteur en scène peut être le plus réservé de France, allait au devant de questions qu'il attendait de voir venir !

Jean Ollé-Laprune

* Toute règle mérite ses aménagements et Michel Deville devra quand même revoir ses films dans un proche avenir pour contrôler et peut être commenter leur sortie en DVD.



Le manifeste des journalistes de cinéma

Ce mouvement-là est né un jour de ras-le-bol. Ils étaient quelques-uns, plutôt de la jeune génération, salariés ou pigistes, certains membres de notre Syndicat, qui décidèrent de se réunir et de mettre noir sur blanc leurs doléances. Car il est devenu de plus en plus difficile de travailler dans des conditions normales. Ce n'est pas nouveau, hoche-ront la tête les plus anciens, se souvenant parfois des très officielles négociations que le SFCC mena naguère encore avec la profession, en particulier les attaché(e)s de presse. Mais les choses ne se sont pas améliorées, bien au contraire. Aussi avons-nous soutenu le « Manifeste » que voici, et encourageons-nous nos adhérents à lui apporter leur signature à l'adresse suivante : manifestejournalistescinema@yahoo.com

Préambule

« *Il n'y a qu'en France que les journalistes arrivent encore à m'étonner... Laissez-moi y réfléchir, je vous répondrai demain, à Rome...* » (Steven Spielberg, lors de la conférence de presse parisienne de « *Arrête-moi si tu peux* », le 28 janvier 2003.)

Nous, journalistes et critiques de cinéma travaillant en France, considérons le cinéma comme un art et non comme un simple produit de consommation. Nous souhaitons donc pouvoir remplir notre mission d'information et de critique, et non pas être le dernier maillon d'une longue chaîne marketing. Communiquer et informer, ce n'est pas le même métier.

Or, de toute évidence, les grands studios américains l'ignorent plus que jamais. Il est en effet de plus en plus difficile d'effectuer un véritable

travail de journaliste sur certains films : systématisation de la conférence de presse pour les sorties événementielles, augmentation de la taille des pools, apparition de « l'interview générique », etc. aboutissent à une déplorable uniformisation de l'information. Il ne s'agit évidemment pas de faire la révolution, de refuser systématiquement les interviews en groupes par exemple, ce qui serait irréaliste ; simplement, il nous semble que les studios, plutôt que d'inonder tous les territoires et tous les supports avec les mêmes infos, pourraient opérer des choix, adapter leur stratégie promotionnelle en fonction des films. Cela suppose de laisser une plus grande latitude aux attachés de presse en France, qui connaissent le territoire et les supports.

Loin de constituer un contre-exemple parfait d'exception culturelle, le cinéma français se laisse de plus en plus souvent gagner par des pratiques douteuses. Ainsi, de plus en plus de films ne sont montrés que dans le cadre de projections uniques, « secrètes » (secret de polichinelle, bien entendu), ou d'une partie du film seulement. Cela n'est pas acceptable.

Il va de soi que pour les journalistes signataires, ce manifeste s'inscrit dans le cadre d'une réflexion sur notre métier dans sa conception et sa pratique. Dans cet esprit, nous appelons au débat et à une rencontre avec les professionnels du secteur, en particulier les distributeurs et les attachés de presse.

Ensemble, nous avons établi cette liste de conditions qui nous semblent indispensables au bon exercice de notre métier :

1 - Pas de projections de presse uniques : avec la meilleure volonté du monde, il n'est pas toujours facile d'y assister.

2 - Pas de projections de presse « secrètes ». Si le film est prêt, il convient de le montrer à tout le monde, et pas seulement à ceux dont on pense - souvent à tort, d'ailleurs - qu'ils sont prédisposés à en dire du bien. Ou bien on ne le montre à personne, le tout étant d'être cohérent.

3 - Pas de projections de presse d'une partie seulement du film.

4 - Pas de conférence de presse comme unique source d'information pour un territoire.

5 - Pas d'« interviews courant d'air » : pour la presse écrite, un temps minimum de 30 minutes est nécessaire pour les radios, de 20 minutes pour les télévisions, de 10 minutes.

6 - 1 Pas de pools hypertrophiés : pour la presse écrite, pas plus de 5 personnes par groupe pour les radios, pas plus de 3 personnes par groupe pour les télévisions, pas de groupes.

6 - 2 Pas de pools hétéroclites : journalistes people, journalistes en news magazines et journalistes en mensuels de cinéma n'ont pas besoin des mêmes informations et ne doivent pas se retrouver à la même table. De même que des journalistes de médias concurrents dans un même pays ne doivent pas faire d'interviews ensemble.

7 - Pas de prix de gros : certaines interviews sont assujetties à des entretiens avec d'autres membres de l'équipe du film, or c'est au journaliste de choisir qui il souhaite rencontrer.

8 - Pas de tierce personne imposée dans la pièce où se déroule l'entretien : les journalistes ne sont pas des enfants qu'il faut surveiller.

9 - Pas de décharge à signer avant l'interview engageant le journaliste à ne pas aborder tel ou tel aspect du film ou de la vie de la personne. C'est une question de confiance : aux journalistes de se monter responsables dans l'élaboration de leurs questions ; aux attachés de presse d'être vigilants dans leurs choix d'interviewers.

10 - Pas de relecture obligatoire et systématique du papier par la star.

Dispositions spéciales pour les télé :

11 - Pas de décor unique, sauf s'il y a possibilité d'utiliser une seconde caméra afin de personnaliser l'image.

12 - Pas d'affiche du film obligatoire dans le plan.

Liste des premiers signataires

- Bernard Achour, OUI FM, LES ANNEES LASER
- Nicolas Aguirre, TELE-POCHE
- Laurence Aiach, EUROPE 1
- Sandra Benedetti, CINE LIVE
- Olivier Bonnard, LE NOUVEL OBSERVATEUR
- Olivier Bousquet, VSD
- Jean-Christophe Buisson, chef du service Cinéma LE FIGARO
- Thierry Colby, FRANCE 2
- Bruno Cras, EUROPE 1
- Isabelle Danel, ROLLING STONE
- Blandine De Dreux, TELE-POCHE

- Laurent Delpech, EUROPE 1
- Thierry Dupont, chef du service Culture PHOSPHORE
- Jean-Philippe Guerand, EPOK, NOTRE TEMPS
- Antoine Guillot, FRANCE CULTURE
- François Julien, chef du service Culture VSD
- Véronique Lebris, ZURBAN ; TELE CINE OBS
- Valérie Lejeune, LE FIGARO
- Olivier Lemaire, UBIK
- Elodie Lepage, LE NOUVEL OBSERVATEUR
- Florence Leroy, FRANCE INFO
- Linda Lorin, OUI FM, MCM
- Marie-Christine Luton, VERSION FEMINA ; FEMME ACTUELLE ; TV8 (Suisse)
- Philippe Manche, LE SOIR (Belgique)
- Christophe Narbonne, PREMIERE
- Monique Neubourg, ATMOSPHERES
- Sophie Soullignac, LCI
- Barbara Théate, JDD
- Caroline Vié, BRAZIL, 20 MINUTES, TELE K7

Censure et démocratie

La Ligue des droits de l'Homme a rendu public le texte suivant, intitulé Manifeste de l'Observatoire de la liberté d'expression en matière de création. On notera la pertinence de son argumentation, qui s'élève au dessus du débat commun dans ce domaine. On peut y souscrire en envoyant sa signature à la LDH, 138 rue Marcadet, 75018 Paris (ou par mail : ldh@ldh-france.org).

Un personnage de roman ou de film est fictif : il n'existe pas, autrement que dans l'œuvre. S'il tient des propos racistes, ou s'il raconte sa vie de pédophile, ces propos n'ont ni le même sens ni la même portée que s'ils étaient tenus par un citoyen s'exprimant dans l'espace public.

D'une part, ils n'expriment pas nécessairement l'opinion de l'auteur, et il serait absurde de condamner pénalement des propos qui n'existent que sur le papier : cela reviendrait à assimiler l'auteur à son personnage, à le confondre avec son œuvre. Or représenter, évoquer, n'est pas approuver.

D'autre part, le spectateur ou le lecteur peut mettre à distance ces propos. L'œuvre d'art, qu'elle travaille les mots, les sons ou les images, est toujours de l'ordre de la représentation. Elle impose donc par nature une distanciation qui permet de l'accueillir sans la confondre avec la réalité.

C'est pourquoi l'artiste est libre de déranger, de provoquer, voire de faire scandale. Et c'est pourquoi son œuvre jouit d'un statut exceptionnel, et ne saurait, sur le plan juridique, faire l'objet du même traitement que le discours qui argumente, qu'il soit scientifique, politique ou journalistique...

Cela ne signifie pas que l'artiste n'est pas responsable. Il doit pouvoir rendre compte au public, mais toujours dans le cadre de la critique de ses œuvres, et certainement pas devant la police ou les tribunaux.

Il est essentiel pour une démocratie de protéger la liberté de l'artiste contre l'arbitraire de tous les pouvoirs, publics ou privés.

Une œuvre est toujours susceptible d'interprétations diverses, et nul ne peut, au nom d'une seule, prétendre intervenir sur le contenu de l'œuvre, en demander la modification, ou l'interdire.

L'histoire a toujours jugé avec sévérité ces censures et ces condamnations qui furent, au fil des temps, l'expression d'un arbitraire lié à une conception momentanée de l'ordre public, de l'ordre moral, voire de l'ordre esthétique.

Nous affirmons que le libre accès aux œuvres est un droit fondamental à la fois pour l'artiste et pour le public. Il revient aux médiateurs que sont notamment les éditeurs, les directeurs de publication, les commissaires d'exposition, les producteurs, les diffuseurs, les critiques de prendre leurs responsabilités à la fois vis à vis des auteurs et vis-à-vis du public : l'information du public sur le contexte (historique, esthétique, politique), et sur l'impact du contenu de l'œuvre, quand il pose problème, doit remplacer toute forme d'interdiction, ou toute forme de sanction à raison du contenu de l'œuvre.

Et il est également essentiel de défendre la liberté de la création et de la diffusion contre les phénomènes d'entrave économique telles les menaces d'abus de position dominante, d'uniformisation des contenus et d'absence de visibilité des œuvres que font peser les mouvements de concentration.

La Ligue des droits de l'Homme, avec des personnalités et des associations, a créé un observatoire de la liberté d'expression en matière de création pour débattre et intervenir sur ces questions.

Elle demande aux pouvoirs publics l'abrogation : de l'article 14 de la loi de 1881, de l'article 14 de la loi de 1949, et l'exclusion expresse des œuvres du champ d'application des articles 24 de la loi de 1881, et 227-23 et 227-24 du code pénal, toutes dispositions permettant aujourd'hui soit une mesure d'interdiction par le ministère de l'intérieur, soit une sanction pénale des œuvres à raison de leur contenu.

Elle invite tous ceux qui défendent la liberté de créer, lecteurs, auditeurs, spectateurs aussi bien que les artistes, écrivains, cinéastes, musiciens, éditeurs, critiques, galeries, producteurs, institutions, syndicats, etc à participer à cet observatoire.

Déclarent y participer et adhérer à ce manifeste :

Nom prénom institution/organisme/association adresse/tel/Email

Repères bibliographiques

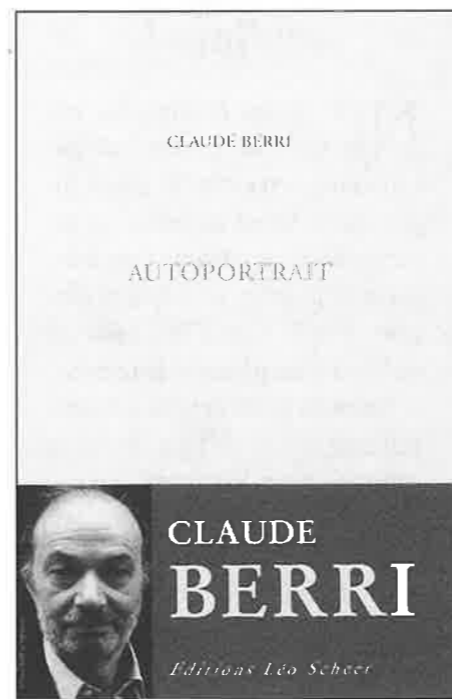
Lectures de 2002 (III) et 2003 (I)

par Claude Gauteur

Cinéastes

Autobiographies

Claude Berri : *Autoportrait*, Editions Léo Scheer. Peter Brook : *Oublier le temps*, Editions du Seuil. Jacques Deray : *J'ai connu une belle époque*, Christian Pirot éditeur. Marin Karmitz : *Profession producteur*, conversations avec Stéphane Paoli, Hachette Littératures. Nico Papatakis : *Tous les désespoirs sont permis*, Fayard.

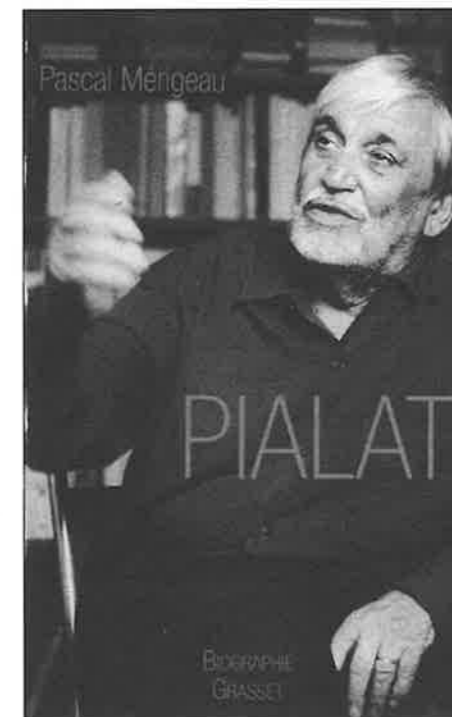


Ecrits

Claude Chabrol et François Guérif : *Comment on fait un film*, Payot. Jean Delannoy : *Enfance mon beau souci*, A fleur de peau/NM 7 éditions. Anne-Marie Miéville : *Images en paroles*, Farrago/Editions Léo Scheer. *Alejandro Amenabar*, par Maria Asuncion Gomez et Santiago Juan-Navarro, Editions Cinéastes.

Etudes

Robert Bresson par Jean-Louis Provoyeur, L'Harmattan. Claude Chabrol par Wilfrid Alexandra, Le Félin. Charles Chaplin par Fran-



çoise Besson, PyraGraph (31160 Echa ????) ; par Adolphe Nysenholc, l'Harmattan. *Wes Craven* par Marc Bousquet, Dreamland. *Rainer-Maria Fassbinder*, Contrebande n°8, 2/2002. *Werner Herzog* par Hubert Achternbusch et Peter Berling, Arte éditions. *Georges Lautner* par José-Louis Bocquet et Marc Godin, Horizon illimité. *Ken Loach* par Francis Rousselot, Editions du Cerf/Editions Corlet. *Louis Malle* par Pierre Billard, Plon. *Nicolas Philibert*, Images documentaires n°45-46, 3ème et 4ème trimestre 2002. *Maurice Pialat* par Pascal Mérieau, Grasset ; Cahiers du cinéma n°576, février 2003. *Raoul Ruiz*, Théâtres au cinéma/Magic Cinéma (Bobigny). *Martin Scorsese* par René Marx, Editions Henri Berger. *Henri Storck* par Laura Vichi, Yellow Now : Côté Cinéma. *Luchino Visconti* par Michèle Lagny, BIFI/Durante.

Films

L'Evangile selon Saint Matthieu de Pier Paolo Pasolini par Stéphane Bouquet, Cahiers du Cinéma. *Voyage à Cythère* de Théo Angelopoulos par Sylvie Rollet, L'Harmattan.



Scénarios

Lucas Belvaux : *Un couple épatant, Cavale, Après la Vie*, Cahiers du Cinéma. Pascal Bonitzer : *Petites coupures*, l'Avant-Scène Cinéma N°519, février 2003. Claude Chabrol (Caroline Eliacheff et Louise Lambrichs) : *La Fleur du Mal*, Albin Michel. Raymond Depardon : *Désert, un homme sans l'Occident*, Editions du Seuil. Roman Polanski : *Le Pianiste*, L'Avant-Scène Cinéma, n°520, mars 2003.

Le Château dans le ciel de Hayo Miyazaki, Milan. *Gangs of New York* de Martin Scorsese, Cahiers du Cinéma. *Monsieur N* d'Antoine de Caunes par Fabien Lacaf et Nelly Moriquand, Glénat.

Daniel Karlin : *On a parlé d'amour (corps et âmes)*, Le Cherche-Midi.

Romans

Nicole de Buron : *Docteur, puis-je vous voir avant six mois ?* Perrin. Alain Fleischer : *Mummy, Mummies*, Verdier ; *Les Ambitions désavouées*, Editions du Seuil. Alain Jessua : *Ce sourire-là*, Jean-Claude Lattès. Gérard Mordillat : *Comment calmer M. Bracke*, Calmann-Lévy. Charles Nemes : *Je hais mon chien*, Ballard. Pierre Schoendoerffer : *L'Aile du papillon*, Grasset. Christine Van de Putte : *La Colombe c'est la femme du pigeon*, Flammarion. Peter Greenaway : *Gold*, Dis Voir. Miguel Littin : *Le Bandit aux yeux transparents*, Métailié. Mario Soldati : *La Vérité sur l'affaire Motta*, Le Promeneur.

Poèmes

Michel Deville : *Rien n'est sûr*, Le Cherche-midi

Acteurs

Mémoires

Nicole Calfan : *Les Dents du bonheur*, Flammarion. Michael J. Fox : *La Chance de ma vie*, Encre de nuit. Fiona Gélin : *Renaissance*, Michel Laffon. Macha Méril : *Biographie d'un sexe ordinaire*, Albin Michel. Francis Perrin : *Mon Panthéon est décousu*, Editions du Rocher.

Etudes

Louis de Funès par Stéphane Bonotte, Michel Lafon. Alain Delon par Roberto Chiesi, Gremese. Marilyn Monroe par André de Dienes, Taschen.

Hermine Karagheuz : *Roger Blin.*, Séguier/Archimbaud. Catherine Levasseur : *Jean-Louis Barrault, Madeleine Renaud*, Pygmalion. Florence Moncorgé-Gabin : *Quitte à avoir un père, autant qu'il s'appelle Gabin*, Le Cherche-Midi.

Guy Bedos : *Arrêtez le monde, je veux descendre*, Le Cherche-Midi. Daniel Prévost : *Les Pensées*, Le Cherche-Midi.

Bernard of Hollywood (Bruno Bernard) : *The Ultimate Pin-Up Book*, Taschen. Federico Patellani : *La Plus belle, c'est toi*, Actes Sud.

Jacqueline Nacache : *L'Acteur de cinéma*, Nathan. Didier Liardet : *Les plus grands acteurs des séries américaines et britanniques*, vol 1, Editions Yris (Marseille).

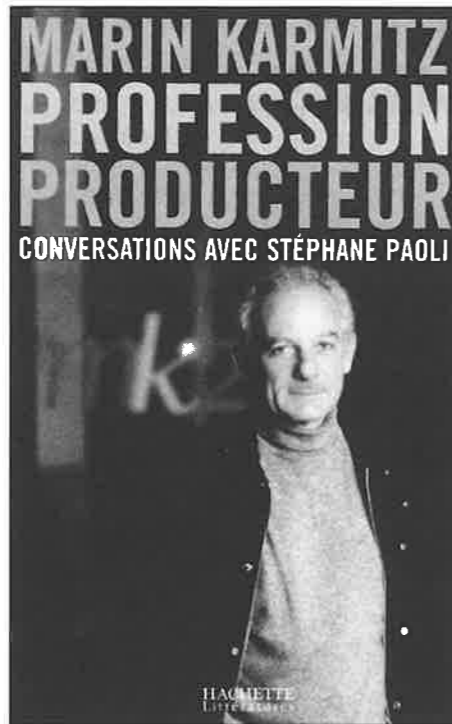
Histoire

Atlas du cinéma par André L. Labarrère (avec la collaboration d'Olivier Labarrère), Librairie générale française/La Pochothèque/Encyclopédies d'aujourd'hui. *Le Cinéma* par Michel Pascal, Le Cavalier Bleu. *Pendant les travaux, le cinéma continue : les années 90 et après...* par Thierry Jousse, Cahiers du Cinéma. *La Société de la fin du spectacle* par Olivier Schatzky et Catherine Rihoit, Editions du Rocher.

Le Cinéma africain par Elisabeth Lequeret, Cahiers du Cinéma/CNDP. *Cinéma algérien*, Cahiers du Cinéma hors série, février-mars 2003. *Le Cinéma français et les écrivains*. Histoire d'une rencontre 1906-1914, par Alain Cariou, Association Française de Recherche sur l'Histoire du Cinéma. *Le Cinéma hollywoodien* par Pierre Berthomieu, Nathan. *Les Ecrans du Croissant fertile* : Irak, Liban, Palestine, Syrie par Yves Thoraval, Séguier. *Gels et dégels*, une autre histoire du cinéma soviétique, sous la direction de Bernard Eisenschitz, Editions du Centre Pompidou.

Histoire mondiale des Westerns par Eric Leguèbe, Editions du Rocher. *Le Western, histoire d'une fascination* par Paul Bleton, Encre. *Il était une fois le western européen* par Jean-François Giré, Dreamland.

Les affiches Nouvelle Vague par Serge Zreik, Atlantica. *BOF. Musiques et compositeurs du*



cinéma français par Vincent Perrot, Dreamland/SACEM.

Corman-Lovecraft. La rencontre fantastique par Guillaume Foresti, Dreamland. *Les Ecrans meurtriers*. Essais sur les scènes spéculaires du thriller par Denis Mellier, Editions du CEFAL (Liège).

Le Documentaire par Jean Breschand, Cahiers du Cinéma/CNDP. *Le Documentaire : cinéma et télévision*. Ecriture, réalisation, production, diffusion, formation par Didier Mauro, Dixit.

Cinéma et philosophie par Dominique Chateau, Nathan. *Essais sur la signification du cinéma* par Christian Metz, Klincksieck.

Le Banquet imaginaire, L'Exception/Réfléchir le cinéma, Gallimard. *Le Cinéma à l'épreuve du système télévisuel*, sous la direction de Laurent Creton, CNRS Editions. *Point ligne plan. Cinéma et art contemporain*, sous la direction d'Erik Beillot, Editions Léo Scheer.

Ricardo Aronovich : *Exposer une histoire*. la photo cinématographique, Editions Dujarric. Michel Chion : *Technique de création au cinéma*, ESEC Editions. Maurice Ferlet : *Ecrire, tourner, monter : en numérique ultra léger*, Dixit. Anita Fernandez : *Montage*, coédition Dixit/Sifap. Jean-Pierre Fouger et Anna Kalck : *La Production audiovisuelle : les outils*, Dixit. Gilles Penso : *Stop motion : l'animation image par image dans le cinéma fantastique*, Dreamland.

Moteur !... Elles tournent. Les Ferrari au cinéma par Philippe Ramlot, Dreamland.

Revue

Cinemas africains, une oasis dans le désert ?, CinémAction n°106, 1er trimestre 2003. *Le Cinéma d'Albert Kahn : quelle place*

dans l'Histoire ?, Les Cahiers de la Cinéma-thèque N°74, décembre 2002. *L'Ecran amoureux*, CinémAction n°107, 2ème trimestre 2003. *Histoire et cinéma aux Etats-Unis*, La Documentation française n°8028, août 2002. *Pyrotechnies*, une histoire du cinéma incendiaire, 1895 n°39, 2003.

Critique

Antoine de Baeque : *La Cinéphilie* : invention d'un regard, histoire d'une culture, 1944-1968, Fayard. Laurent Jullier : *Qu'est-ce qu'un bon film ?* La Dispute.

Michel Cournot : *Au cinéma*, Melville. Rémo Forlani : *Toujours vif et joyeux !* Histoire vraie, Denoël.

Yvonne Baby : *Gris Paradis*, L'Arpenteur.

Le Cinéguide continue !

Nous avons récemment annoncé le décès brutal d'Éric Leguèbe, survenu au mois de juin 2002. Selon sa volonté et en accord avec les éditions Omnibus, ses amis proches, les « quatre garçons dans le vent » des passions de l'ami Éric, prennent la relève.

Sous la « direction » bienveillante et cinéphilique de notre adhérent Alain Waelkens, journaliste et critique de cinéma, les quatre amis constituent ainsi la nouvelle équipe qui perdurera la mémoire et l'œuvre d'Éric Leguèbe.

Le Cinéguide continuera donc dans l'esprit conçu par Éric Leguèbe et sera disponible fin 2003, augmenté des « fiches-films » des productions de l'année 2003.

Dès à présent, pour tous contacts concernant les projections, festivals et autres manifestations - s'adresser à :

Alain Waelkens,
17 rue du Général-Niox,
75016 Paris
(06 10 64 16 45).



Jean-François Meyer en 1993



Françoise de Paepe en 2002

Jean-François Meyer

Notre ami Jean-François Meyer est mort à l'âge de 48 ans des suites d'une longue maladie. Il était entré dans le métier en 1975 comme attaché de presse, travaillant notamment aux côtés de Gilbert Guez, Nicole Liss, Maryvonne Deleau et Pierre Kalfon avant de devenir un « incontournable » des festivals.

Il avait ainsi assuré le service de presse de célèbres manifestations cinématographiques (Paris, Nice, Sarlat, Avoriaz, Cognac, Deauville et la Quinzaine des Réalisateurs) durant de nombreuses années avant de mettre prématurément un terme à sa carrière, affaibli par la maladie qui l'emportait et luttant pourtant jusqu'au bout. Sa générosité, son incroyable énergie et son humour nous manqueront terriblement.

(Texte de notre ami commun Jean-Charles Canu)

Françoise de Paepe

Pour peu qu'on fût internaute et cinéophile, on connaissait forcément Françoise de Paepe. Cette ancienne libraire bruxelloise, ex-hippie, journaliste et critique de cinéma régulière du Journal du Médecin, est surtout la fondatrice de Cinérivage, le meilleur, le plus riche, le plus foisonnant de tous les sites consacrés à l'amour du cinéma.

Lieu de passion ouvert à tous — peut-être trop dira-t-on, puisque de cette liberté certains auront abusé les derniers temps — Cinérivage reste un monument, un palais du facteur Cheval de la cinéphilie, la naïveté en moins car il respirait comme sa créatrice une véritable intelligence du cinéma, une culture et une ouverture d'esprit rares. Ses montagnes d'archives, ses jeux et ses concours permanents, ses expositions de photos, entouraient son fameux feuilleton cinéphilique, ce questionnaire auquel nous étions nombreux à nous être livrés.

Nous avons appris le 12 avril la mort subite de « FDP », dans son sommeil. Devant l'ampleur d'une tâche impossible, ses fils et ses amis ont décidé de fermer Cinérivage. Si vous ne le connaissiez pas encore, il ne vous reste que quelques jours pour aller y puiser sur <http://www.cinerivage.com/> (il figure également parmi les liens du Site officiel du SFCC). Vous ne regretterez pas le voyage.

Gérard LENNE

Les Ecrans du Croissant fertile

Entre les trois « géants » cinématographiques du Moyen-Orient -Irak, Egypte, Turquie- et le lointain Maghreb, le Proche-Orient arabo-phonie demeure relativement peu connu du public occidental et, dans, une certaine mesure, des pays arabo-musulmans. Le « Croissant Fertile », une appellation historique et géographique qui rend compte de la fertilité légendaire du « Sham », « matrice des Sémites » en Syrie au

sens large, depuis l'Antiquité le berceau de grandes civilisations, incluait les futurs Irak, Liban, Palestine (plus la Transjordanie). Ces pays ont en commun d'avoir été colonisés d'abord par les Ottomans (Turcs) puis par les Français -au Liban et en Syrie- et les Britanniques -en Irak, en Palestine et dans l'actuelle Jordanie- le 7e Art ayant été timidement implanté par les Turcs avant qu'ils soient évincés de la région en 1918 à l'issue de la 1ère Guerre Mondiale.

Dès le début l'Egypte, alors l'Etat le plus avancé et le plus peuplé du monde arabe, avait mis sur pied une industrie moderne du cinéma

dés la fin des années 1920 le premier « parlant » en arabe date de 1932- qui influença les cinématographies du Croissant Fertile jusqu'aux années 1970. Un cinéma autochtone apparut cependant en Syrie en 1928, au Liban en 1929 puis en Irak en 1948.

Quant au cinéma palestinien, il resta balbutiant jusqu'à la guerre de Juin 1967 gagnée par Israël, sa thématique inspirant alors d'innombrables fictions et documentaires plus ou moins convaincants. Cette nation errante est pourtant à l'origine d'un phénomène cinématographique et esthétique remarquable, des années 1970-1980 à aujourd'hui, soutenu par certains des meilleurs cinéastes arabes, libanais, irakiens, syriens, égyptiens... Si les films du Croissant Fertile* reflètent souvent guerres à répétitions et coups d'Etat sanglants, d'autres attestent de la vie, des espoirs, des réalisations et de l'indéniable marche vers la modernité des quatre pays abordés ici, grâce à des cinéastes et « citoyens ». Comme quoi, des « petites » cinématographies peuvent toucher l'humanité entière et appartenir à l'Histoire du Cinéma mondial.

*Yves Thoraval : « Les Ecrans du Croissant Fertile : Irak, Liban, Palestine, Syrie » (éd. Séguier, mai 2003).

Fipresci

La FIPRESCI à Bangkok

Sous l'égide de la riche « Autorité du Tourisme Thaïlandais » le 1er Festival International du Film de Bangkok -chronologiquement le 5ème du genre mais doté de moyens bien supérieurs à ceux de ses prédécesseurs- est réapparu sur la carte des grands festivals asiatiques, un futur « Cannes de l'Asie » pour certains...

Quelques 30 000 spectateurs des deux sexes, jeunes en majorité, ont envahi-malgré le prix des places, 2 \$, coûteux pour beaucoup- les quelques 25 multiplexes dotés de 5 à 12 écrans (250 écrans pour le centre-ville et 300 dans le 'Grand Bangkok', 8 millions d'habitants), la plupart situés dans des « shopping malls » comme partout en Asie.

Venus de 35 pays, une centaine de films étaient proposés, de même que 25 films thaïs des deux décennies passées. De fait, la cinématographie thaïlandaise est loin d'être novice, née peu après l'invention des Frères Lumière, lorsque le jeune frère du roi Rama V en visite à Paris, y acheta des équipements adéquats. Pendant l'« Age d'Or » des années 1950-70, le pays comptait plus de 700 cinémas -rapidement une terre bénie pour les productions hollywoodiennes- la Thaïlande produisant jusqu'à 100-160 fictions chaque année. Ensuite entre 60 à 80 fictions furent la norme annuelle contre 25 films récemment, du fait de la crise asiatique, particulièrement aiguë dans le pays.

Compte rendu de la réunion du Conseil syndical du 3 mars 2003

13 présents. Un représenté : Jean Rabinovici. Un absent : Dominique Rabourdin. Assistent à la réunion : Marion Dubois-Daras et Christophe Leparc. La séance est ouverte à 11h 05.

Affiche de la SIC

Le représentant du corps professoral de l'Académie Charpentier en charge des travaux pour la conception de l'affiche de l'édition 2003 de la Semaine Internationale de la Critique nous présente une douzaine de maquettes (sélectionnées par Claire Clouzot, Christophe Leparc et Marion Dubois-Daras parmi une trentaine de projets). Le Conseil retient trois affiches potentielles qui seront retravaillées dans le sens des commentaires émis.

Prix du Syndicat

Un bilan est dressé de la soirée de Remise des Prix du Syndicat, effectuée cette année dans un nouveau cadre, le Théâtre du Rond-Point sur les Champs-Élysées. Selon Claire Clouzot, plusieurs des convives ont regretté le prix des repas un peu excessif, mais Jean-Claude Romer précise que le buffet (gratuit et ouvert à tous) était savoureux et copieux. La plus grande source de satisfaction provient de la cérémonie elle-même. Tout le monde s'entend pour la louer. Philippe Rouyer insiste sur l'intérêt d'une remise sur une véritable scène et Gérard Lenne suggère qu'à l'avenir, dans un tel contexte, le court-métrage primé soit projeté.

Les premiers projets d'affiches de la SIC 2003.



Vie du Syndicat

Il est convenu que le numéro de La Lettre à paraître en mai inclura, notamment, les comptes rendus des Rendez-vous avec Édouard Molinaro et Michel Deville, un édito de Claire Clouzot présentant la Semaine 2003, un compte rendu d'Yves Thoraval sur le Festival de Bangkok et une lettre ouverte de Michel Boujut à la suite de son éviction de Charlie-Hebdo.

Le Conseil accepte les candidatures de Jean-Christophe Sanchez (« Le Télégramme »), Henri Gigoux (Canal + Cinéma), Philippe Gautreau (« La Saison télévisée » et dvdfr.com) et Frédéric Ponsard (« Les Petites affiches lyonnaises »).

Le Conseil s'informe du bon fonctionnement du nouveau local de la rue des Jeûneurs.

Fipresci/Carte verte/Caméra d'Or

Michel Ciment dresse un rapide bilan de la réunion du Conseil de la Fipresci réuni à l'occasion du Festival de Berlin.

Jacques Zimmer relate les événements survenus lors des dernières réunions de la Commission d'attribution de la Carte Verte. Il évoque ses diverses propositions adressées (en 2002 et cette année) à l'UJC pour coordonner et rationaliser nos activités et les leurs au sein de cette commission. Propositions hélas restées lettres mortes.

Yves Alion évoque la représentation du Syndicat dans les différents jurys Fipresci dans les grands festivals internationaux.

Gérard Lenne revient, à son tour, sur les débats difficiles avec l'UJC à propos de la mise en place du jury Fipresci lors de la prochaine édition du Festival de Cannes.

Il est ensuite procédé à l'élection du représentant du SFCC au jury de la Caméra d'Or à ce



Jean-Christophe Berjon, Jean Ollé-Laprune.

même Festival de Cannes. Laurent Aknin est élu au second tour de scrutin.

Rendez-vous avec les cinéastes

Yves Alion rappelle les deux « premières » de cette nouvelle activité syndicale : autour de Bertrand Tavernier (en décembre 2002), puis d'Édouard Molinaro (le 25 février).

Philippe Rouyer, Sylvain Garel et Michel Ciment insistent sur l'importance de ces Rendez-vous tandis que Jean-Christophe Berjon et Jean Ollé-Laprune présents aux deux soirées, insistent sur leur qualité ascendante.

Yves Alion et Michel Ciment évoquent le prochain rendez-vous, avec Michel Deville (25 mars).

Paris-Cinéma

Gérard Lenne et Jean-Christophe Berjon relatent leur rencontre avec Régine Hatchondo, responsable de la Mission Cinéma de la Mairie de Paris. Celle-ci prépare, avec Marie-Pierre Macia (Déléguée Générale), la première édition d'un nouveau rendez-vous annuel particulièrement ambitieux initié par la Mairie de Paris, Paris-Cinéma. À cette occasion, les Rencontres Cinématographiques du Forum des Images seront avancées de Novembre à Juillet pour s'inscrire parmi les multiples manifestations de cette grande fête du cinéma. Régine Hatchondo semble souhaiter solliciter notre structure pour quelques activités, ce qui réjouit le Conseil.

Attachée de presse de la SIC

Gérard Lenne apprend au Conseil qu'Anne Guimet lui a confirmé remplir les conditions exigées par le SFCC pour briguer le poste d'attachée de presse de la Semaine Internationale de la Critique. Sous réserve de conformation effective à nos requêtes, elle devrait donc être embauchée à compter du 1er avril 2003.

Situation financière

Jacques Zimmer, Gérard Lenne et Jean-Christophe Berjon reviennent succinctement sur la réunion financière tenue avec les responsables du CNC. À cette occasion, Monique Barbaroux, notamment, avait manifesté le souhait de voir aux côtés du CNC d'autres partenaires (institutionnels ou privés) soutenir la Semaine de la Critique. Ils ajoutent, avec satisfaction, que le CNC reconduit la subvention à hauteur du montant habituel.

Jacques Zimmer présente le bilan 2002 qui révèle un déficit du Compte d'exploitation de 30 679 euros (conformément à ses prévisions, émises dès sa prise de fonction en juin 2002). L'urgence est de reconstituer au plus tôt notre fonds de roulement, ce déficit affectant gravement notre trésorerie.

Pourtant, grâce à un premier versement anticipé du CNC, Jacques annonce qu'il devrait pouvoir économiser des frais bancaires qu'il avait, dans le doute, intégrés au budget 2003. Il fait un point sur la réalisation de ce même budget qui se révèle relativement conforme à ses prévisions. Rappelons que le budget 2003, équilibré, devrait permettre une provision de fond de roulement d'environ 10 000 euros (que le Trésorier trouve toutefois très insuffisante).

Jacques Zimmer, Caroline Vié-Toussaint.



Jacques Zimmer et Christophe Leparc décomposent les différents apports financiers extérieurs déjà confirmés pour la Semaine 2003. Christophe explique que la recherche de sponsors est rendue plus difficile encore avec l'annonce d'une guerre imminente qui gèle (au moins provisoirement, espère-t-il) les engagements de nouveaux partenaires potentiels.

Sélection de la Semaine

Claire Clouzot précise qu'il est beaucoup trop tôt pour avancer des titres, malgré plusieurs vingtaines de films déjà visionnés.

Elle annonce, par contre, l'arrivée à la Semaine du Prix Djibril Diop Mambety (en hommage au grand cinéaste sénégalais récemment disparu), couronnant deux courts métrages africains.

Claire nous relate l'exceptionnel accueil qui lui fut réservé à Berlin par les professionnels globalement très impressionnés par le succès de Respiro.

Michel Ciment présente sommairement les trois titres proposés par la Fipresci pour leur séance spéciale, et souligne tout particulièrement la qualité du film coréen Oasis.

Questions diverses

Gérard Lenne évoque une réunion de travail avec David Kessler, le Directeur Général du CNC, et en présence de Philippe Rouyer et Bernard Hunin (ancien et actuel représentant du SFCC à la Commission de Classification des Films). À cette occasion, nos représentants avaient argumenté notre souhait de renforcer la présence de notre structure au sein de la Commission si elle devait être recomposée, expliquant le rôle essentiel que des critiques de cinéma pouvaient tenir pour favoriser une véritable réflexion argumentée sur la portée des images cinématographiques.

Gérard Lenne ajoute qu'il a appuyé cette demande par un courrier adressé au ministre de la Culture, monsieur Jean-Jacques Aillagon.

La séance est levée vers 14 heures.

(compte rendu rédigé par Jean-Christophe Berjon)

Palmarès du NETPAC à Berlin 2003

A Berlin, le jury du NETPAC (Network for the Promotion of Asian Cinema), composé de Tom Nan (Corée), Ron Holloway (Allemagne) et Yves Thoraval (France- Fipresci) a décerné son Grand Prix à Sabu (Japon) pour **The Blessing Bell (Koufuku no Kane)** pour sa position allégorique et humoristique sur la déshumanisation de l'individu au sein de la société actuelle, le tout vu à travers un point de vue ironique. Une mention spéciale fut décernée à Garin Nugroho (Indonésie) pour **Bird-Man Tale (Aku Ingin Menciummu Sekali Saja)** pour son approche équilibrée des aspirations sociopolitiques au sein des peuples de la Papouasie indonésienne.

Licenciement : une procédure complexe

Rappelons trois évidences :

• Tout départ volontaire d'un collaborateur constitue une démission.

Le journaliste pigiste (comme le journaliste en CDI) a, dans ce cas quelques droits à faire valoir, mais aussi quelques devoirs.

• Toute cessation d'activité décidée unilatéralement par l'employeur doit entraîner une procédure de licenciement.

Le journaliste pigiste (comme le journaliste en CDI) fait valoir ses droits.

• Toute séparation d'un commun accord conclue entre l'employeur et son salarié (CDI ou pigiste) SANS PROCÉDURE DE LICENCIEMENT prive DE TOUTES FAÇONS ce dernier d'une partie de ses droits, cette séparation étant assimilée à une démission.

Et ce, quelles que soient les compensations financières consenties.

1. Premier cas (il est relativement simple à gérer) : vous décidez de rompre votre collaboration avec un support de presse (écrite ou autre).

Si vous êtes titulaire d'une rubrique régulière, il est préférable de respecter les formes du préavis que vous devez à votre employeur. En retour, ce dernier vous établira un solde de tous comptes comprenant les piges encore dues, les congés payés, treizième mois et prime d'ancienneté (sauf si ces derniers ont été intégrés à vos piges et payés mensuellement).

Bien entendu : un départ volontaire ne donne aucun droit à l'Assedic – sauf clause de cession (1).

2. Le licenciement :

Il faut d'entrée distinguer le licenciement « sec » (licenciement économique relativement facile à gérer) du licenciement « en douceur », progressif, hypocrite et plus ou moins paternaliste. Ce dernier ne concerne évidemment que les pigistes (2).

Si l'on vous réduit (sous un prétexte ou un autre) la pagination de votre rubrique, le volume des textes qui vous sont payés au feuillet, que l'on cesse petit à petit de vous passer des commandes et que votre sympathique interlocuteur d'hier (« C'est bon coco ! ») est soudain injoignable au téléphone (« Le rédac'chef est en rendez-vous, en conférence, en stage, en vacances sur la Grande Muraille... ») vous êtes sur le toboggan du licenciement progressif.

Vous n'avez aucun contrat de travail ? Qu'im-

porte : une modification du volume des piges constitue quand même une modification du contrat de travail induit par une collaboration régulière (conservez soigneusement vos bulletins de salaires !)

Bien entendu, c'est cette notion de réduction qui est délicate à apprécier. À partir d'un bon tiers, il convient de s'inquiéter : une demande d'entrevue, un courrier aimable pour demander des explications, des propositions de sujets de votre part vous permettront d'apprécier l'attitude de votre direction. Si c'est le mur du silence sur tous les points, il est temps de passer aux actes, soit :

- Une lettre recommandée avec accusé de réception demandant à votre direction de procéder, dans les règles, à un licenciement effectif. Sauf refus de l'employeur, on rejoint alors le cadre du licenciement classique (voir, ci-dessous, Les étapes du licenciement).

Bien entendu, nous n'évoquons le cas du licenciement pour faute (3) que pour mémoire : si celui-ci était effectif, il vous priverait de la quasi-totalité de vos droits ci-après détaillés.

Les étapes du licenciement

1. Le licenciement doit satisfaire à un calendrier précis (relevant du droit général du travail et valable en toutes circonstances) :

- La convocation à un entretien préalable (par lettre recommandée avec AR ou remise en mains propres avec décharge). Aucun délai n'est prévu entre la convocation et l'entretien. Lequel ne peut cependant avoir lieu avant 5 jours ouvrables après la convocation. Pas d'angoisse : pendant ce délai, votre contrat est, bien entendu, maintenu.

- L'entretien préalable (en présence, si vous le désirez, d'un collègue, d'un délégué du personnel ou d'un conseiller agréé par l'inspection du travail). C'est, au choix, l'entrevue de la réconciliation, ou de la conciliation sur le respect de vos droits (voir point 2 : Ce qu'on vous doit)

- La lettre de licenciement (recommandée avec AR) qui doit parvenir entre un jour et un mois après l'entretien.

Ce délai est important : le préavis ne débute, en effet, qu'à réception de la lettre.

2. Ce qu'on vous doit :

- Cela va sans dire : toute pige non encore versée ;

- Votre préavis : deux mois à partir de 2 ans d'ancienneté (certaines conventions d'entreprise prévoient davantage) ;

- Votre indemnité de licenciement (pour les journalistes : 1 mois de salaire BRUT par année de présence plafonnée à 15 ans, toute année commencée étant due) ;

- Les congés payés restant dus ;
- L'éventuelle part de treizième mois restant due.

Base du calcul : voir point 4.

3. Ce qu'on vous remet :

- Un solde de tous comptes ;
- Un certificat de travail ;
- Une attestation destinée à l'Assedic.

TRES IMPORTANT : cette attestation qui vous ouvre les droits au chômage, soit dans l'immédiat, soit plus tard, ne pourra vous être délivrée que dans le cadre d'un licenciement. **TOUT ACCORD « À L'AMIABLE », HORS PROCÉDURE DE LICENCIEMENT, VOUS EN PRIVE.**

Dans l'immédiat (vous conservez d'autres supports, vous en espérez des nouveaux...) l'intérêt peut vous paraître mince. Mais plus tard ?

Dès votre licenciement effectif, et pour préserver l'intégralité de vos droits à l'indemnité de chômage, PRENEZ DATE avec l'Assedic en vous y inscrivant aussitôt. On ne sait jamais ce que réserve l'avenir professionnel : si ce premier licenciement n'ouvre pas immédiatement droit à indemnisation, il pourra s'ajouter à vos droits en cas d'éventuel second licenciement.

4. Bases du calcul des indemnités relatives au licenciement : préavis, congés payés et indemnité de licenciement sont calculés sur le salaire moyen DES 12 OU DES 24 DERNIERS MOIS (à votre choix, bien entendu)

Jacques ZIMMER

(1) Rappelons que la clause de cession (votre support a changé de propriétaire) est le cas principal où votre départ volontaire entraîne TOUS LES DROITS attachés à un licenciement. Il convient d'y ajouter les cas suivants :

- Clause de conscience (changement notable dans le caractère et l'orientation du journal si ce changement crée, pour le journaliste, une situation de nature à porter atteinte à son honneur, à sa réputation ou, d'une manière générale, à ses intérêts moraux) ;

- Cessation de publication du journal : si on vous propose un « reclassement » dans un autre des titres du groupe, vous n'êtes pas tenu de l'accepter.

(2) Pour un salarié permanent (CDI), la réduction ou l'extinction d'une rubrique, la diminution d'une responsabilité relève de la « mise au placard ». C'est un autre film.

(3) Restant bien clair qu'une telle procédure doit reposer sur des faits précis et avérés. Le salarié peut, évidemment en contester les motifs devant la commission arbitrale ou tout autre juridiction compétente.

Une histoire vraie

C'est l'histoire d'un honorable adhérent de notre syndicat (qu'on appellera X), pigiste pour de nombreuses publications, dont un magazine de programmes télévisés qui a brutalement décidé de se passer de ses services (suite à une restructuration).

Innocent, X s'imaginait que, au moins, on allait le licencier en lui réglant tout ce qu'on lui devait en guise d'indemnité de départ (avec pour quoi pas un petit bonus). Mais non. Un coup de fil du directeur de la rédaction lui annonçant que tout se réglerait à l'amiable. Et puis le silence radio.

Au bout de deux semaines, X relance au téléphone ce directeur et l'obtient enfin au bout d'innombrables tentatives. On lui donne alors les coordonnées du directeur des ressources humaines qui a déjà son dossier en main. Il apprend alors qu'on lui « propose » (traduisez impose) une rupture de contrat à l'amiable avec versement de l'indemnité de départ.

Cela ne fait pas les affaires de X qui ne pourra pas aller voir les Assedics puisqu'il n'est pas licencié. Mais il se dit que ce n'est pas si grave, que cette pige n'était qu'une partie de ses

revenus dont la perte ne lui ouvrirait de toutes façons pas droit à une allocation chômage (En quoi il a bien tort car, une fois inscrit aux Assedics, ses droits se cumulent et si par malheur il perdait une ou deux autres piges, il serait bien content d'avoir été inscrit dès son premier licenciement. Mais c'est une autre histoire).

Surtout, X n'est pas d'accord avec la somme maigrelette qu'on lui propose en guise d'indemnité de départ. Peu sûr de ses droits, il demande un temps de réflexion et consulte Jacques Zimmer qui après lui avoir rappelé les bases du calcul de l'indemnité, l'envoie chez Maître Polack, l'avocate spécialisée dans le droit de la presse dont rappelons-le la première consultation est gratuite pour nos membres (et pour cause, elle est payée par notre Syndicat).

X est donc reçu (et très bien accueilli) par l'avocate dès le lendemain. Elle lui confirme tout ce qu'il savait déjà. À savoir, son journal lui doit :

- un mois de salaire brut par année travaillée, chaque année commencée étant due.

- le salaire brut pris en compte, calculé sur la moyenne des 12 ou 24 derniers (selon ce qui est le plus arrangeant pour le pigiste), comprend les congés payés et le treizième mois.

- les piges versées sous forme de droit d'auteur (AGESSA) comptent comme des salaires à condition que le pigiste puisse fournir la preuve (à partir de ses documents fiscaux et bulletins de paye) que, à l'époque, il tirait la majorité de ses revenus du journalisme (qu'il ait ou non la carte de presse ne change rien à l'affaire).

- comme il a plus de deux ans d'ancienneté, il a droit en plus au règlement de deux mois de salaire brut supplémentaires en guise de préavis.

Pour l'aider à réclamer son dû, l'avocate communique à X toutes les références juridiques nécessaires. Elle lui conseille de poursuivre avec ses ex-employeurs sur le mode de la négociation afin d'éviter le recours aux Prud'hommes, démarche longue (pas moins de dix-huit mois avant d'obtenir un jugement) et coûteuse (s'il souhaite l'assistance d'un avocat).

Notre adhérent a donc envoyé un nouveau mail au directeur des ressources humaines dont il attend encore des nouvelles. Si rien ne vient d'ici quelques jours, il engagera l'artillerie lourde avec recommandés et menaces de réclamer des dommages auprès des tribunaux.

L'histoire est à suivre, en attendant une fin qu'on souhaite heureuse.

Ephéméride des activités du Syndicat Français de la Critique de Cinéma

17/1 : Entrevue de Jacques Zimmer, Claire Clouzot et Christophe Leparc avec le maire de Cannes Bernard Brochand, le directeur du service culturel et le président de l'OMACC

3/2 : Remise des prix annuels du SFCC au Théâtre du Rond-Point

19/2 : Réunion au CNC pour la subvention 2003 de la Semaine de la Critique avec Monique Barbaroux, Eric Briat, Thierry Peyrard et François Hurard

20/2 : Conseil d'administration du festival de Cannes

20/2 : Réunion de la commission carte verte

25/2 : Rendez-Vous avec Edouard Molinaro aux Sept Parnassiens

28/2 : Entrevue à la mairie de Paris de Gérard Lenne et Jean-Christophe Berjon avec Régine Hatchondo, chef de mission cinéma, et Catherine Walrasen

3/3 : Conseil syndical au CNC

10/3 : Rencontre de Gérard Lenne, Claire Clouzot et Christophe Leparc à la SACD avec Laurent Heynemann, Jacques Deray, Valériane Expert

18/3 : Entrevue de Gérard Lenne, Jean-Christophe Berjon et Jacques Zimmer avec Thierry Frémaux

25/3 : Rendez-Vous avec Michel Deville aux Sept Parnassiens

26/3 : Entrevue de Gérard Lenne et Claire Clouzot avec Monique Barbaroux

23/4 : Conseil d'administration du festival de Cannes

24/4 : Conférence de presse de la Semaine de la Critique au Palais de Chaillot

15èmes Rencontres Cinémas d'Amérique Latine de Toulouse (21-30 mars 2003)

Le Jury du Syndicat français de la critique de cinéma constitué à l'occasion des 15èmes Rencontres Cinémas d'Amérique Latine de Toulouse, composé de :

Bérénice Balta

(Radio France Internationale, Ciné Live)

Jean-Jacques Bernard

(France Inter, Ciné Cinéma Classic)

Anne-Claire Cieutat

(Repérages, Radio France)

a décerné son

Prix Découverte de la Critique Française

à

El Juego de la Silla

de Ana Katz

(Argentine – 2002)



qu'alléguer un changement de maquette pour se débarrasser d'un journaliste n'apparaît pas comme le comble de la subtilité en matière de mœurs journalistiques.

Gérard LENNE

L'Affaire Boujut ou La face cachée de Charlie Hebdo

Pour paraphraser le cher La Fontaine (*Je ne suis pas de ceux qui disent « Ce n'est rien, c'est une femme qui se noie »*), nous ne sommes pas, au Syndicat, de ceux qui pensent « *Ce n'est rien, c'est un critique qu'on licencie* ». Qu'on ne compte pas sur nous pour nous y résigner, surtout quand cette éviction se fait sous un prétexte fallacieux.

C'est même grave, inattendu et paradoxal s'agissant de ce critique-là et de ce journal-là. Un journal que nous sommes nombreux à avoir accompagné depuis sa fondation et qui fait profession d'impertinence, d'anticonformisme, de liberté d'esprit : j'ai nommé Charlie Hebdo. Un critique qui figure parmi les plus clairvoyants, les plus indépendants d'entre nous : Michel Boujut. De surcroît, un ami.

Depuis dix ans, Michel tenait à Charlie une tribune (illustrée un temps par Tardi,

puis par Honoré) personnelle par le ton, la liberté de jugement, par ses fougades aussi, ses partis pris, et il faudrait même ajouter ses vertus pédagogiques. Irritante parfois, vivante toujours, indépendante quoi qu'il arrive.

On nous dira qu'un patron est bien libre de remercier un employé, c'est la logique du capitalisme plus ou moins sauvage qui est notre lot. Mais justement, on avait la faiblesse de penser que ce patron-là et cette entreprise-là n'étaient pas comme les autres. Hélas ! Ces événements nous laissent à penser que Charlie n'est plus dans Charlie.

Car le cas Boujut n'est pas isolé. Des témoignages se multiplient qui mettent en cause les méthodes, fort peu démocratiques pour le moins, de Philippe Val. Il n'entre pas dans notre propos de les juger ici. Quelque chose nous dit cependant

- Il n'est pas interdit de faire part de vos réactions au rédacteur en chef de Charlie Hebdo (philippe.val@free.fr) et de faire parvenir votre signature au texte de soutien ci-dessous à Nadia, Costes chez Little Bear (alfarges@littlebearproduction.com).

Nous apprenons l'éviction brutale et inadmissible de Michel Boujut du journal « Charlie Hebdo » où il tenait depuis dix ans une chronique de cinéma personnalisée dont nous apprécions la pertinence, la liberté de ton et l'élégance de plume. De par sa connaissance et son amour du cinéma, Michel Boujut a toujours exercé son activité critique en toute indépendance, au-delà des effets de mode et des modèles culturels dominants.

Nous nous étonnons qu'une telle décision (sous couvert d'un changement de maquette) ait pu être prise par le rédacteur en chef d'un hebdomadaire qui s'honore généralement à défendre une morale sociale.

Nous tenons à assurer Michel Boujut de notre entière solidarité, sans douter du fait que d'autres tribunes lui soient ouvertes dans la presse écrite.

La Lettre

du Syndicat Français de la Critique de Cinéma
N°22-Mai 2003

17, rue des Jeûneurs 75002 Paris. Tél. : 01 45 08 14 54 - Fax : 01 45 08 14 55. E-Mail : lasemaine@wanadoo.fr - site : www.critique-cinema.fr. Directeur de la publication : Gérard Lenne. Rédaction et réalisation : Jean Rabinovici. Ont participé également à ce numéro : Laurent Aknin, Jean-Christophe Berjon, Claire Clouzot, Claude Gauteur, Jean Ollé-Laprune, Yves Thoraval, Grégory Valens, Jacques Zimmer.